

Un quart de l'emploi salarié réalloué chaque année en Normandie

Dans le secteur marchand, chaque année, des établissements se créent, se transforment, se déplacent ou disparaissent, et leurs emplois salariés évoluent au gré de ces changements. Ainsi, sur la période 2008-2013, au jeu des créations, cessations, reprises et transferts, le tissu productif renouvelle en moyenne dans l'année un tiers de ses établissements. Résultant de ce renouvellement et des emplois perdus ou gagnés dans les établissements pérennes sur la période, un emploi salarié sur quatre fait l'objet d'une réallocation. Les zones d'emploi normandes, à l'exception de celle de Caen, affichent un dynamisme propre inférieur à la moyenne des zones d'emploi françaises.

Laurent Brunet (Insee)

Au 1^{er} janvier 2013, 163 000 établissements du secteur marchand hors agriculture (*cf. champ*) sont implantés en Normandie (*illustration 1*) et rassemblent 682 000 emplois salariés. Cela représente un établissement français sur 25 et un emploi salarié français sur 20.

Un parc grandissant d'établissements ...

Entre le 1^{er} janvier 2008 et le 1^{er} janvier 2013, en Normandie, le nombre d'établissements progresse, avec 4 000 établissements de plus en moyenne chaque année. La mise en place du régime de l'auto-entrepreneuriat en 2009, et l'engouement qu'il a suscité dès le départ, explique en grande partie cette évolution favorable. Toutefois, le rythme de hausse est inférieur à celui de la France (2,6 % contre 3,5 %). Hormis quelques rares secteurs industriels perdant des établissements (fabrication d'équipements électriques, produits

informatiques et électroniques), la hausse du nombre d'établissements est généralisée. Elle est également constatée dans les 23 zones d'emploi couvrant la Normandie.

... mais des pertes d'emplois dans les établissements pérennes

En revanche, sur la même période, le nombre d'emplois salariés diminue en Normandie, avec une perte moyenne de 3 300 emplois chaque année, soit une baisse annuelle de 0,5 %. Cette tendance

défavorable est particulière à la région puisque le nombre d'emplois augmente légèrement au niveau national. Cette baisse est exclusivement due au solde négatif des emplois des établissements pérennes sur la période. Les emplois gagnés au sein des établissements pérennes en croissance ne compensent pas les pertes d'emplois des établissements pérennes en décroissance, comme on peut l'observer à l'échelle de la France. En revanche, le nombre d'emplois gagnés via les

1 Depuis 2008, plus d'établissements, mais moins d'emplois

Évolution des établissements et des emplois salariés sur la période 2008-2013

	Normandie		France	
	Établissements	Emplois salariés	Établissements	Emplois salariés
Stock au 1 ^{er} janvier 2008	143 000	698 400	3 536 850	14 769 900
Stock au 1 ^{er} janvier 2013	162 750	681 800	4 191 700	14 854 400
Variation annuelle moyenne du stock	+ 3 950	- 3 300	+ 130 950	+ 16 900
Évolution annuelle moyenne (%)	+ 2,6	- 0,5	+ 3,5	+ 0,1
dont due à la différence étab. entrants - étab. sortants		+ 0,1		+ 0,1
dont due aux établissements pérennes		- 0,6		0

Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), Clap.
Champ : Établissements ayant une activité marchande, hors agriculture.

établissements nouveaux est légèrement supérieur à celui des emplois perdus via les établissements disparus et le solde est ainsi positif (+ 0,1 %, comme en France).

Un tiers du parc d'établissements renouvelé annuellement

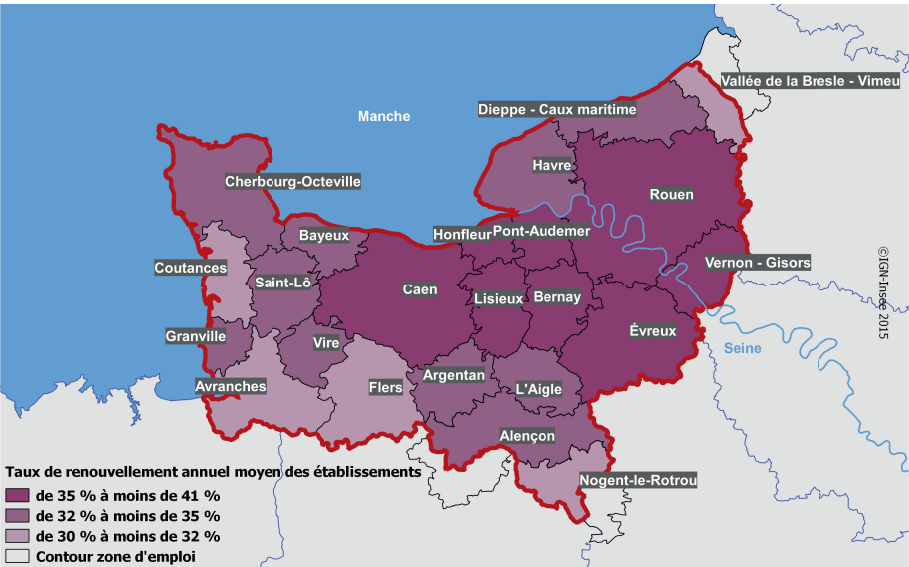
Des établissements se créent ou se réactivent, d'autres ferment ou déménagent (cf. définitions). Ces évolutions jouent sur le stock d'établissements de chaque territoire et sur l'évolution de l'emploi salarié qu'ils génèrent (illustration 2). En Normandie, sur la période 2008-2013, le renouvellement du tissu productif concerne en moyenne 55 000 établissements chaque année, soit un taux de renouvellement de 36 %, inférieur cependant au niveau national (38 %).

Ce renouvellement comprend les établissements apparaissant et ceux

disparaissant. On compte 29 500 établissements nouveaux, soit un taux d'entrée annuel de 19 %, ce qui est plus faible qu'au niveau France. Les trois quarts des établissements nouveaux en Normandie sont des créations d'établissements, le reste étant des emménagements (établissements nouveaux au territoire mais qui existaient préalablement ailleurs), ou encore des reprises. A contrario, 25 500 établissements disparaissent chaque année (soit un taux de sortie de 17 %), les trois quarts étant des cessations d'établissements. Globalement, le renouvellement du tissu productif est plus fort dans le secteur tertiaire (information et communication, activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien) que dans le secteur industriel. La forte présence de l'industrie dans la région explique ainsi en partie le plus faible renouvellement des établissements.

3 Un renouvellement important des établissements entre Rouen et Caen

Taux de renouvellement annuel moyen des établissements sur la période 2008-2013 selon la zone d'emploi en Normandie



Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), Clap.
Champ : Établissements ayant une activité marchande, hors agriculture.

2 Un établissement sur trois renouvelé chaque année

Renouvellement annuel moyen des établissements sur la période 2008-2013 en Normandie

		Normandie		France
		Établissements par an	Part dans les établissements en début d'année (%)	Part dans les établissements en début d'année (%)
Établissements entrants	Créations, réactivations	23 000	15,0	16,4
	Reprises	1 800	1,2	0,8
	Emménagements	4 550	3,0	3,6
	Ensemble des entrées ^a	29 350	19,2	20,9
Établissements sortants	Cessations	19 000	12,4	12,9
	Cessions	1 800	1,2	0,8
	Déménagements	4 600	3,0	3,6
	Ensemble des sorties ^b	25 400	16,6	17,4
Ensemble du renouvellement des établissements ^{a+b}		54 750	35,8	38,2

Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), Clap.
Champ : Établissements ayant une activité marchande, hors agriculture.

Un renouvellement d'établissements plus élevé dans la zone d'emploi de Caen

Avec un taux de renouvellement de 41 %, la zone d'emploi de Caen est celle qui connaît le plus de modifications de son tissu productif au cours de la période 2008-2013 (illustration 3). Les taux d'entrée et de sortie y sont les plus élevés (respectivement de 22 % et 19 %). Dans les zones d'emploi de Rouen, d'Évreux, de Lisieux et de Vernon-Gisors, les établissements se renouvellent également davantage qu'en moyenne dans la région. Toutes les autres zones d'emploi de la Normandie affichent un renouvellement moindre en-deçà de la moyenne régionale, les zones d'emploi de la Vallée de la Bresle-Vimeu, de Flers et d'Avranches ayant les mouvements d'établissements les plus faibles (30 %) avec des taux d'entrée et des taux de sortie peu importants.

Un emploi sur quatre réalloué chaque année

À l'instar des établissements, les mouvements d'emplois sont nombreux (illustration 4). En Normandie, on compte chaque année 175 000 réallocations d'emplois salariés, soit un taux de réallocation de 25 % (cf. définition). Ainsi, chaque année en moyenne, un quart des emplois salariés de début de période change. Cependant, du fait d'une part d'emplois industriels plus élevée qu'en moyenne française, secteur où ces mouvements d'emploi ne représentent que 17 % des emplois salariés concernés, le taux de réallocation d'emploi est plus faible en Normandie qu'en France (28 %). Les réallocations d'emploi atteignent par ailleurs 28 % de l'emploi salarié dans le secteur tertiaire et même 30 % dans la construction.

Parmi les 175 000 emplois réalloués par

4 Un emploi sur quatre réalloué chaque année

Réallocation annuelle moyenne des emplois salariés sur la période 2008-2013 en Normandie

		Normandie		France
		Emplois salariés par an	Part dans les emplois salariés en début d'année (%)	Part dans les emplois salariés en début d'année (%)
Emplois des établissements entrants	Créations, réactivations	20 100	2,9	3,4
	Reprises	9 250	1,3	1,0
	Emménagements	10 950	1,6	2,2
	Ensemble des entrées ^a	40 300	5,8	6,6
Emplois des établissements sortants	Cessations	19 750	2,8	3,3
	Cessions	9 250	1,3	1,0
	Déménagements	10 300	1,5	2,1
	Ensemble des sorties ^b	39 300	5,6	6,4
Emplois des établissements pérennes	Effectif en croissance	45 400	6,5	7,7
	Effectif en décroissance	49 700	7,1	7,7
	Ensemble des évolutions dans les établissements pérennes ^c	95 100	13,6	15,4
	Ensemble des réallocations d'emploi ^{a+b+c}	174 700	25,0	28,4

Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), Clap.
Champ : Établissements ayant une activité marchande, hors agriculture.

an, la moitié est issue des emplois gagnés ou perdus dans les établissements pérennes sur la période 2008-2013. L'autre moitié est issue des établissements entrants ou sortants ; les emplois nouveaux (créations, reprises, emménagements) et les emplois disparus (cessations, cessions, déménagements) contribuent de façon égale. Parmi les zones d'emploi, Coutances présente le plus fort taux de réallocation de l'emploi (29 %). Ainsi, chaque année, en moyenne, trois emplois salariés sur dix y sont impactés par un changement. Caen, Lisieux, Saint-Lô, Alençon, Rouen et Honfleur sont les six autres zones d'emploi affichant une réallocation de l'emploi supérieure à la moyenne régionale. À l'opposé, figurent

les zones de la Vallée de la Bresle-Vimeu (partie normande) et de Dieppe-Caux maritime : dans ces deux zones, seul un emploi sur cinq est réalloué chaque année (*illustration 5*).

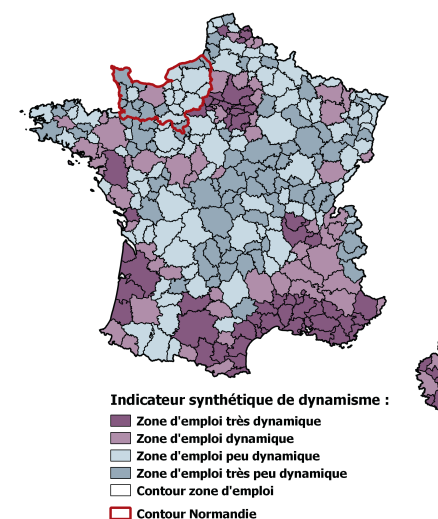
Des zones d'emploi normandes moins dynamiques que la moyenne

Les zones d'emploi les plus dynamiques (*cf. définitions*), en termes de création d'emplois et d'établissement, indépendamment de leurs spécificités sectorielles se situent essentiellement sur l'arc méditerranéen, en Corse, dans le Bassin parisien, sur la côte atlantique, dans les départements d'outre-mer et quelques-unes en région Nord-Pas-de-Calais ou en Rhône-Alpes (*illustration 6*). En

Normandie, seule la zone d'emploi de Caen affiche un dynamisme supérieur à la moyenne des zones d'emploi françaises. Les zones de Rouen, de Lisieux, de Saint-Lô ou encore de Pont-Audemer sont certes moins dynamiques que la moyenne mais n'en sont pas si éloignées. Les zones les moins dynamiques se situent au sud frontalier à la Bretagne et aux Pays de la Loire, sur le pourtour littoral du Cotentin ainsi qu'au nord de la région.

6 En Normandie seule la zone d'emploi de Caen propose un dynamisme supérieur à la moyenne française

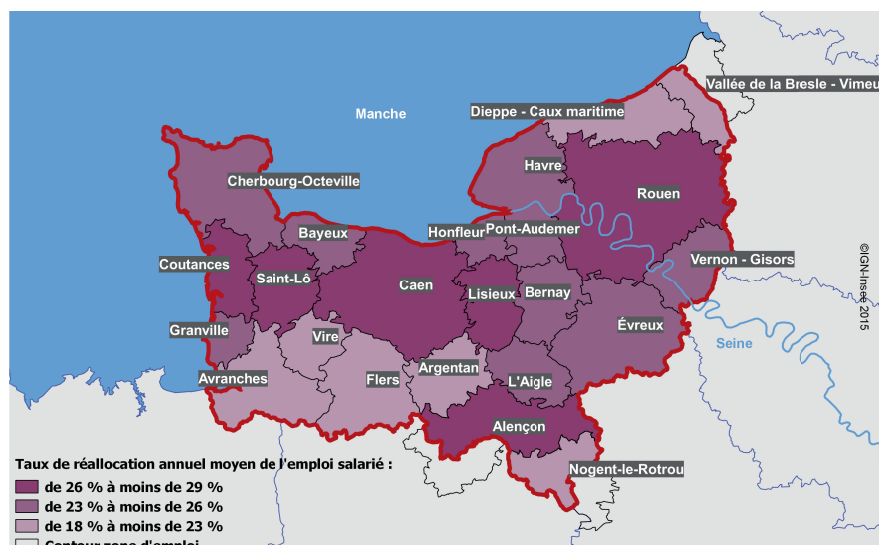
Indicateur synthétique de dynamisme (corrigé des effets de structure) sur la période 2008-2013 selon la zone d'emploi



Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), Clap.
Champ : Établissements ayant une activité marchande, hors agriculture.

5 Des réallocations d'emploi souvent plus fréquentes dans les grandes zones d'emploi

Taux de réallocation annuel moyen des emplois salariés sur la période 2008-2013 selon la zone d'emploi en Normandie



Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), Clap.
Champ : Établissements ayant une activité marchande, hors agriculture.

Sources

Les données sur les établissements proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (REE) de Sirene. Les effectifs salariés sont issus de Clap (connaissance localisée de l'appareil productif).

Champ

Établissement ayant une activité principale marchande dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services, à l'exclusion de l'agriculture.

Définition

Territoire	Zone d'emploi *	Espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'oeuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts	
Établissement	Unité de production géographiquement localisée produisant des biens ou des services et dépendant juridiquement d'une entreprise		
	Pérenne	Pour un territoire donnée, établissement ne faisant pas l'objet d'entrée ou de sortie, c'est-à-dire existant sur toute une période donné	
	Entrées	Création	«Naissance» de l'établissement, c'est-à-dire début de son activité
		Réactivation	Etablissement disparu reprenant son activité moins d'un an après l'avoir interrompue
		Reprise	Etablissement acquis après changement de propriétaire
		Emménagement **	Pour un territoire d'arrivée donnée, migration de l'établissement (déplacement complet de ses moyens de production) vers celui-ci
	Sorties	Cessation	Arrêt total de l'activité de l'établissement
		Cession	Établissement cédé après changement de propriétaire
		Déménagement **	Pour un territoire de départ donné, migration de l'établissement à l'extérieur de celui-ci
	Renouvellement	Ensemble des entrées et des sorties sur un territoire donné	
	Taux d'entrée	Taux mesuré en ramenant les entrées au nombre d'établissements au 1 ^{er} janvier de l'année	
	Taux de sortie	Taux mesuré en ramenant les sorties au nombre d'établissements au 1 ^{er} janvier de l'année	
Taux de renouvellement	Taux mesuré en ramenant l'ensemble des entrées et des sorties au nombre d'établissements au 1 ^{er} janvier de l'année		
Emplois salariés	Emplois au 1 ^{er} janvier, comptés en «personnes physiques» au sens où un salarié compte pour un, même s'il est à temps partiel		
	Créations et suppressions	Mesurées en comparant les effectifs salariés des établissements en début et en fin d'année (non prises en compte des mouvements des salariés comme les embauches, les licenciements, les départs à la retraite, etc.)	
	Réallocation	Ensemble des effectifs des établissements entrants ou sortants sur le territoire auquel sont ajoutés les augmentations d'effectifs dans les établissements pérennes en croissance et les diminutions d'effectifs dans les établissements pérennes en décroissance. Les réallocations d'emplois ne sont pas celles des salariés. Un salarié peut changer d'emploi, même si cet emploi n'est pas modifié. Les mouvements tels que retraites, embauches, licenciements, etc. ne sont pas suivis ici.	
	Taux de réallocation	Taux mesuré en ramenant les réallocations au nombre d'emplois au 1 ^{er} janvier de l'année	
Indicateur synthétique de dynamisme	Indicateur construit à partir d'une ACP (analyse en composantes principales) sur les deux variables de créations d'établissements (créations, réactivations, transferts entrants) et d'emplois salariés (des créations, réactivations, transferts entrants et leur augmentation dans les établissements en croissance). Par zone d'emploi, il est corrigé des effets de structure sectorielle, en retenant pour chaque secteur, l'écart entre les taux de création observés et les taux moyens au niveau France.		

* En Normandie, trois zones d'emploi s'étendent au-delà de la région : Alençon, Nogent-le-Rotrou et la Vallée de la Bresle-Vimeu. Dans l'étude, chacune d'elles renvoie à la partie normande de la zone d'emploi.

** Les lieux de départ et d'arrivée ne sont pas identifiés simultanément. Ainsi, un établissement se déplaçant dans la même région sera compté pour la région en transfert sortant et en transfert entrant.

Insee Haute-Normandie

8, quai de la Bourse
CS 21410
76037 Rouen Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :

Maryse Cadalanu

ISSN : 2416-8130 (en ligne)
ISSN : 2418-3717 (imprimé)

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- « Un tiers du tissu productif local se renouvelle chaque année », Lionel Doisneau, direction régionale de Midi-Pyrénées, Insee Insee Première N° 1551 (2015, mai) 4p
www.insee.fr/collections-nationales

